

## Extrait du registre des délibérations

### Séance du 18 Avril 2014

L' an 2014 et le 18 Avril à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,à la Mairie sous la présidence de HAGHEBAERT Raphaël Maire

**Présents** : M. HAGHEBAERT Raphaël, Maire, Mmes :PASSUELLO Danielle, POUX Katarzyna, MM : BRETON Franck, LOISON André, PIERI Patrick,

Excusé : DELMOTTE William procuration BRETON Franck

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 7
- Présents : 6

**Date de la convocation** : 10/04/2014

**Date d'affichage** : 10/04/2014

#### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Sous-Préfecture de Cosne-Cours-Sur-Loire  
le :

et publication ou notification  
du :

**A été nommée secrétaire** : secrétaire de séance : POUX Katarzyna

#### **Objet des délibérations**

### SOMMAIRE

APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2013  
TAUX DES TAXES 2014  
BUDGET 2014

réf : 2014/04

Suite à la présentation du compte administratif 2013, le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve celui-ci et déclare que le compte de gestion dressé par le receveur municipal n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Résultat de clôture 2013 :

- Section d'investissement : 5 032.46 €
- Section de fonctionnement : 48 384.73 €

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2014/05

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de voter les taux suivants

Taxe d'habitation : 9.69

Taxe foncière : 1.94

Taxe foncière non bâti : 12.15

CFE : 10.82

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2014/06

Le Conseil Municipal à l'unanimité sous la présidence de monsieur HAGHEBAERT Raphaël adopte le budget primitif 2014 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses comme suit:

- Section de fonctionnement : 96 099.73 €

- Section d'investissement : 60 462.46 €

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

**Questions diverses :**

**Complément de compte-rendu:**

En mairie, le 15/05/2014  
Le Maire  
Raphaël HAGHEBAERT